

CICA du 13 Mars 2024

Question du Comité des Usagers des Services Publics de la Croix Rousse
et de l'association Ly'Onde concernant la téléphonie mobile 5G

Fin 2020 Monsieur Grégory Doucet, maire de Lyon, signalait avec plusieurs autres maires de grandes villes une demande de moratoire sur le déploiement des antennes de téléphonie 5G, demande qui fut refusée par le gouvernement.

Le 17 février 2022, l'ANSES publiait les résultats de la consultation publique concernant son rapport d'expertise collective et concluait « qu'en l'état des connaissances, l'Agence estime peu probable que le déploiement de la 5G entraîne de nouveaux risques pour la santé, comparé aux générations de téléphonie précédentes », mais accompagnait sa déclaration par le commentaire inquiétant suivant « concernant la bande de fréquence 26Ghz, qui n'est pas encore exploitée en France pour le déploiement de la 5G, l'exposition se différencie par une pénétration plus faible des ondes. **Pour autant, les données sont à l'heure actuelle trop peu nombreuses pour conclure à l'existence ou non d'effets sanitaires** ».

L'inquiétude est réelle chez les habitants du 4^{ème} arrondissement, très récemment certains se sont même opposés à l'intervention des opérateurs de téléphonie en toiture. Le site cartoradio recense 33 sites d'antennes mutualisées dans l'arrondissement, soit 33 antennes relais pour la 4G, 40 pour la 3G, 27 pour la 2G. La 5G en cours de déploiement compte actuellement 23 antennes.

Aussi nous demandons de savoir comment la ville de Lyon préserve et garantit aujourd'hui et demain la santé de ses habitants face au développement massif imposé par l'état des antennes de téléphonie mobile, en particulier 5G.

Plus précisément :

- La ville de Lyon a signé en 2002 une charte avec les opérateurs de téléphonie mobile prévoyant notamment des campagnes de mesures systématiques et régulières d'exposition des habitants aux ondes. Cette charte est-elle toujours d'actualité et quels sont les résultats des campagnes de mesure ?
- Pour chaque nouvelle installation d'antenne, les services de la ville peuvent-ils réaliser des campagnes de mesure permettant de vérifier la conformité de ces installations et le niveau global d'exposition de la population concernée?
- Concernant la 5G à 26 Ghz, actuellement en test sur plusieurs sites industriels ou de transport, le gouvernement ne communique plus sur un calendrier de déploiement. La ville de Lyon a-t-elle un retour d'expérience sur le site pilote de la gare Part Dieu ?
L'Anses dans son communiqué de 2020 préconisait que les études se poursuivent sur le risque d'effets comme le développement de cancer, l'altération du fonctionnement cérébral ou de la fertilité. La ville de Lyon est-elle informée de ces études et continue-t-elle à avoir une démarche commune avec d'autres villes sur ces questions de santé publique ?